N° 23. (1re ANNÉE.) 17 JANVIER 1830.

L'ORGANISATEUR.

L'ORGANISATEUR paraît une fois par semaine. — On s'abonne au bureau du journal, rue Saint-Maur-Saint-Germain, n° 17; chez PILLET aîné, rue des Grands-Augustins, n° 7; DELAFORÊT, rue des Filles-Saint-Thomas, n° 7; et les directeurs des postes des departemens. — L'abonnement est de 25 fr. pour l'année; 13 fr. pour six mois, et 7 fr. pour trois mois.

EXPOSITION DE LA DOCTRINE DE SAINT-SIMON.

Deuxième année.

(Troisième séance.)

Messieurs,

Par l'apparition du christianisme, deux sociétés se trouvaient en présence; l'une, pleine d'avenir, manifestant la tendance de l'humanité vers la paix, vers l'association universelle; l'autre, formée de tous les débris du passé, et ne représentant plus, dès lors, qu'un fait destiné à périr, l'antagonisme, la guerre. Nous avons montré comment la première, encore qu'elle fût progressive, encore qu'elle seule fût en possession de l'élément constitutif, de la raison suprême de toute société, la religion, ne pouvait cependant prétendre à *réaliser* complètement dans l'ordre politique les sentimens, les idées qu'elle venait *enseigner* aux hommes. Sa tâche n'était point d'accomplir l'ordre social dont elle contenait le germe, et dont, à quelques égards même, elle était un symbole, mais seulement de le préparer.

Pour remplir cette tâche, dont la conscience, d'ailleurs, ne lui avait pas été donnée, elle devait pactiser avec la société qu'elle était appelée à détruire, et borner ses prétentions, à l'égard de cette société, au partage de la puissance. Cette conquête, avons-nous dit, ne devait point être facile pour le christianisme; il a fallu, en effet, plusieurs siècles pour qu'elle fût consommée.

Jetons aujourd'hui un coup d'œil sur les vicissitudes qui accompagnèrent la marche ascendante de la société nouvelle; examinons comment s'est opérée, s'est constituée enfin cette division des pouvoirs, établie au moyen âge, division si mobile, si incertaine dans ses limites, si mal définie quant à son principe, et qui pourtant constitue l'aspect le plus saillant, le trait le plus caractéristique de l'époque où elle prit naissance.

Dans ce retour vers le passé, nous n'avons pas seulement pour objet d'éclaircir un fait mal apprécié, d'apporter une solution à un problème qui a été si longuement, et jusqu'à ce jour si vainement débattu; mais encore, et surtout, de montrer dans ce qui a été, l'indication de ce qui doit être, et de justifier ainsi les idées que nous avons présentées sur la grande unité sociale qui se prépare.

Du point de vue où nous sommes placés, il n'y a pas lieu de s'occuper du christianisme, avant l'époque où il commença à prendre place dans l'ordre politique, où il imposa sa formule et sa foi aux pouvoirs, en présence desquels il s'était si péniblement développé. Jusque là, en effet, les chrétiens se trouvent placés dans une position toute exceptionnelle : si leur existence intéresse vivement l'ordre social, ce n'est point par une action directe et publique; si les pouvoirs établis ne se mêlent pas de leur gouvernement intérieur, ce n'est point parce qu'ils sont indépendans, mais parce qu'ils sont isolés, séparés, et que l'existence, comme société, leur est même déniée. Il ne s'agit point alors pour la hiérarchie chrétienne de régler, de déterminer ses rapports avec la hiérarchie militaire : le grand objet, pour la société naisssante tout entière, est d'exister pour elle-même au milieu de la société qui la persécute; tel est aussi le premier intérêt qui se révèle dans la plupart des écrits apologétiques, publiés durant le cours de la persécution. Mais, à dater de l'avènement de Constantin, cette situation change : les chrétiens n'ont plus à se défendre contre la société qui leur est étrangère; leur but dominant est de l'envahir et de la diriger : c'est alors que pour la première fois il y a lieu de s'occuper de la relation des deux hiérarchies, des deux sociétés.

Et d'abord, au commencement, la confusion des pouvoirs est complète, et c'est dans les mains du successeur de César qu'elle est établie. Après l'avénement de Constantin, on voit bien les églises chrétiennes jouir encore de quelque indépendance, communiquer spontanément entre elles, convoquer des assemblées, prendre des décisions et les proclamer sans recourir à une sanction étrangère; mais, dès qu'un dissentiment se prolonge et cause quelque trouble, dès qu'il devient nécessaire en conséquence d'invoquer une autorité dont la décision soit sans appel, c'est à la puissance impériale qu'on s'adresse, parce que, hors d'elle, il n'y a point de souveraineté constituée et reconnue.

A peine Constantin fut-il monté sur le trône, qu'on le vit intervenir pour terminer un schisme qui troublait les provinces d'Afrique, celui des Donatistes. Dans cette circonstance, il est vrai, il se conforma aux décisions de deux conciles; mais ces conciles, il les avait convoqués; et si l'on consulte la forme dans laquelle ces assemblées lui transmirent leurs actes, il est évident qu'elles-mêmes reconnaissaient leur dépendance à son égard. Enfin, l'édit qui

condamnait les schismatiques émana directement du prince lui-même.

Peu de tems après, l'hérésie arienne, qui a été si puissante dans l'église, et qui pendant si long-tems a tenu son dogme en suspens, vint manifester avec plus d'éclat encore cette confusion des pouvoirs et la suprématie impériale. Long-tems le débat engagé entre Arius et l'évêque d'Alexandrie demeura renfermé dans la province où il s'était élevé, sans qu'il en fût référé à l'empereur. Arius avait été condamné par deux conciles; mais sans avoir égard aux sentences qui le frappaient, il en appela aux évêques circonvoisins, qui, sans tenir plus de compte eux-mêmes de la décision qui leur était soumise, justifièrent Arius et sa doctrine, le reçurent à leur communion, et entreprirent de le défendre contre les attaques dont il était l'objet. La division s'établit bientôt à ce sujet dans tout le clergé, et de là passa dans le peuple où elle se manifesta par de grands désordres. L'empereur crut alors devoir intervenir, et d'abord, sans inquiéter des décisions des conciles qui avaient prononcé déjà sur la question débattue, il ecrivit en son propre nom à Arius et à l'évêque d'Alexandrie, pour les inviter à mettre fin à leur querelle, leur disant *qu'ils étaient fous de se disputer sur des matières qu'ils n'entendaient pas, et de faire tant de bruit pour un sujet si mince.*

Mais ni le clergé ni le peuple ne partagèrent l'indifférence impériale, et le désordre continuant et s'accroissant même chaque jour, Constantin convoqua à Nicée une assemblée générale de l'église : lui-même assista à ce concile qui, attendu l'importance de la secte à laquelle il fut opposé, et par son titre de premier œcuménique, a conservé tant de célébrité dans les fastes de l'église chrétienne. Arius, sa doctrine et ses partisans y furent condamnés par une immense majorité. L'empereur, disent les écrivains ecclésiastiques, reçut avec soumission et respect les décisions du concile. Ce qu'il y a de certain, c'est qu'il envoya en exil ceux qui refusèrent d'y souscrire, et notamment le chef de l'hérésie, menaçant en outre des peines les plus sévères tous ceux qui persisteraient dans l'opinion condamnée; mais cette déférence ne fut pas de longue durée. Cédant à des intrigues de cour, bientôt Constantin rappela les exilés, et non seulement dans le même tems il permit qu'un synode provincial, composé en majeure partie d'Ariens, condamnât la formule sacramentelle adoptée contre Arius par les pères de Nicée, mais encore il envoya en exil ceux qui, dans ce synode, avaient défendu cette formule. Athanase, patriarche d'Alexandrie, qui, dès l'origine de l'hérésie, s'en était montré l'adversaire le plus redoutable, fut à son tour condamné sous divers prétextes, et exilé par l'empereur, qui mit le sceau à cette réaction en contraignant le patriarche de Constantinople à recevoir Arius à sa communion. On voit à quoi se réduit le respect de ce prince pour les décrets du concile de Nicée, l'assemblée la plus solennelle pourtant qui eût été réunie jusqu'alors pour délibérer sur les intérêts du monde chrétien.

Dans tout ce débat, c'est la volonté de l'empereur qui décide de toutes choses, c'est par son autorité que les conciles s'assemblent, c'est par elle au moins que leurs résolutions deviennent obligatoires. Il est bien vrai que, dans la plupart des occasions, c'est en leur nom qu'il intervient dans les affaires de l'église; mais il est évident, par l'incertitude qu'il témoigne entre leurs décrets, par l'approbation qu'il donne successivement aux uns et aux autres, encore qu'ils soient clairement contradictoires, qu'à ses yeux ces assemblées sont bien plutôt de simples conseils, que des corps dépositaires d'une autorité qui leur soit propre. Il est également évident, par la lutte qui s'établit entre les divers conciles et par la confiance avec laquelle chacun d'eux croit pouvoir s'opposer à ceux qui l'ont précédé, que l'anarchie règne dans l'église, que son gouvernement n'est point constitué, et que non seulement il n'existe encore aucun signe certain auquel une autorité suprême puisse se faire reconnaître dans son sein, mais que l'on ne pense pas même alors, qu'une pareille autorité puisse exister.

Dans un tel état de choses, la toute puissance impériale est un fait nécessaire, car elle seule est unitaire, elle seule est toujours présente, elle seule est dépositaire d'une sanction, celle de la force. Cette sanction, sans doute, est insuffisante, elle est même en grande partie mal appropriée aux circonstances auxquelles elle s'applique; mais à défaut d'une sanction morale, qui ne pouvait évidemment résulter ici que de l'existence d'une hiérarchie ecclésiastique constituée, elle seule était capable de maintenir quelque ordre dans l'église.

Sous les successeurs de Constantin, ce double phénomène de l'anarchie de l'église et de la suprématie impériale continue à se manifester, et avec plus d'éclat encore, attendu l'activité croissante que devait prendre la société chrétienne au sortir de la persécution. Parmi les divisions qui s'élèvent dans son sein, il suffit de suivre celle qui se perpétue à l'occasion de l'ariansime, et qui pendant long-tems domine toutes les autres, pour vérifier la situation que vous venons designaler. D'une part, les contradictions entre les conciles deviennent plus fréquentes et plus vives que jamais; de l'autre, ces assemblées se montrent dans une dépendance toujours plus absolue de la volonté de l'empereur. Dans le cours de ce débat, on peut prévoir d'une manière à peu près certaine, quelle sera l'opinion de chacun des conciles appelés à s'en occuper, par l'opinion arrêtée, ou même passagère, du prince qui le convoque. C'est ainsi que durant un espace de plus de soixante ans, le monde chrétien, selon l'opinion du souverain régnant, apparaît tour à tour, arien, semi-arien, ou athanasien, ou plutôt orthodoxe, car nous savons aujourd'hui de quel côté était l'orthodoxie dans ce grand débat.

Sous Constantin, la situation à cet égard demeura incertaine, car s'il avait réhabilité la personne des chefs de l'arianisme, il n'avait pas prétendu pourtant réhabiliter formellement leur doctrine; après lui, le Nord et l'Occident se montrèrent orthodoxes sous l'empereur Constant, qui partageait cette croyance; l'Orient fut arien sous son frère Constance, qui suivait l'opinion contraire; et lorsque les deux parties de l'empire se trouvèrent soumises à la puissance de ce dernier, l'orient et l'occident parurent tour à tour ariens ou semi-ariens, selon l'humeur changeante du prince; ce qui,

après deux règnes éphémères, arriva encore pour l'orient sous Valens. Théodose-le-Grand, qui avait embrassé la foi de Nicée, employa toute son autorité à la faire prévaloir, et, vers la fin de ce règne puissant, il semble que l'arianisme ait complètement disparu.

Ici, une objection peut se présenter ; on peut dire que la foi des empereurs n'était pas chez eux spontanée ; que, quelle qu'elle fût, elle leur était toujours inspirée directement ou indirectement par les évêques qui les entouraient. Ce fait est incontestable ; toute l'histoire l'atteste, et il serait impossible de concevoir qu'il en eût été autrement. Mais ce qu'il y a d'important à constater ici, c'est qu'aucune des opinions qui s'élèvent spontanément dans le sein du clergé ne peut prétendre à une domination publique, qu'autant qu'elle parvient à se faire recevoir par le prince, et que celui-ci en fait ouvertement profession.

Pourtant, dans cette lutte, comme dans toutes celles qui l'ont suivie, il y a un fait important à remarquer : c'est le soin que prennent les empereurs de concilier à l'opinion qu'ils professent l'approbation des conciles, même celle des évêques qui, par la considération attachée à leurs siéges, sont en possession d'une influence générale sur l'Eglise. Les violences exercées sur quelques conciles pour leur faire souscrire une formule arienne, et notamment sur celui de Rimini, qui est resté célèbre à ce titre ; les persécutions dirigées dans le même but contre le pape Libère, dont la résistance fut ainsi momentanément vaincue, attestent hautement ce fait, dans lequel on doit voir, non-seulement l'aveu implicite, fait par les empereurs, de l'illégitimité de l'autorité qu'ils exerçaient, mais encore la révélation de la puissance qui, plus tard et ailleurs, devait s'élever indépendante à côté de celle des Césars.

La suprématie des empereurs dans les affaires de l'Eglise, indépendamment de ce qu'elle était un fait nécessaire, inévitable, comme nous l'avons vu déjà, fut encore, à l'origine, plus utile que nuisible à la cause du christianisme : elle constatait l'adoption de la foi nouvelle par le pouvoir politique : or, par cette adoption, le christianisme échappait à la persécution ; il acquérait une nouvelle puissance pour se répandre, et pouvait enfin appliquer toutes les forces, toute l'énergie qu'il avait déployées jusque là pour se défendre, à travailler à son perfectionnement. Si, d'ailleurs, la persécution avait cessé pendant long-tems, le retour en était possible, et la communion des empereurs à la foi chrétienne pouvait seule le prévenir. Ce danger, peu à craindre au tems dont nous parlons, ne paraîtra pas cependant chimérique, si l'on réfléchit qu'après deux règnes chrétiens qui avaient duré plus de cinquante ans, Julien, ce héros de la philosophie critique, mais qui pourtant a été justement surnommé *l'Apostat*, parce que, selon la belle expression de M. Ballanche, il avait apostasié l'avenir; si l'on réfléchit, disons-nous, que Julien trouva, dans les débris du paganisme, assez de puissance pour se croire en état, à son avènement, de répudier le christianisme, et de conserver l'empire en se privant de l'appui de la foi nouvelle.

Mais, si l'intervention impériale dans les affaires de l'Eglise fut d'abord utile au christianisme, en se prolongeant au-delà des circonstances qui la rendaient nécessaire, elle ne pouvait manquer de devenir funeste à son développement : c'est ce que l'on vit bientôt arriver en Orient, où le pouvoir des princes sur l'Eglise devint chaque jour plus absolu et plus indépendant. Dans les débats religieux qui s'élèvent, on les voit, il est vrai, continuer à invoquer l'autorité des conciles ; mais il est évident que de jour en jour cette autorité leur paraît moins nécessaire et moins respectable, ce qui est attesté par un grand nombre d'actes, dans lesquels, tout en citant les conciles, ils prononcent en leur propre nom, se présentant, en quelque sorte, comme les régulateurs de la foi. Pour prouver ce fait, il suffirait de rappeler les deux déclarations des empereurs Zénon et Héraclius, aux cinquième et septième siècles, connues, l'une, sous le nom d'*hénotique*, l'autre, sous celui d'*ecthèse*, toutes deux prononçant sur des points de doctrine controversés, et notamment sur l'opinion d'Eutychès, concernant la nature de Jésus-Christ. On pourrait citer encore les décrets de Justinien sur la même question et sur l'origénisme, ainsi que les édits des empereurs dans le huitième siècle et les suivans, touchant la grande querelle élevée au sujet du culte des images.

Dans toutes ces occasions, non-seulement les empereurs d'Orient prononcent souverainement sur le dogme, mais on les voit encore, ce qui était d'ailleurs une conséquence de cette première usurpation, exercer la même autorité sur le personnel du clergé, nommant et déposant les évêques, selon que ceux-ci se montrent ou non favorables à l'opinion qu'ils veulent faire triompher. Au neuvième siècle, cette confusion était parvenue à son dernier terme ; il n'y avait point alors en Orient d'Eglise constituée, de hiérarchie ecclésiastique distincte et indépendante de la hiérarchie militaire ; les empereurs y étaient revêtus des fonctions de souverains pontifes ; et, bien loin que les faits tendissent, par leur marche, à changer cette situation, ils tendaient, au contraire, chaque jour, à l'affermir encore.

Nous avons vu quel a été le résultat de cet état de choses. Le paganisme n'avait plus d'autels en Orient ; mais les habitudes qu'il avait créées, la dissolution morale qui avait suivi la chute de ce système avant l'apparition du christianisme, y subsistaient à peu près dans leur entier ; aucune loi n'y était reconnue, aucune autorité n'y était sacrée, aucune existence assurée, pas même celle de ces princes, dont le pouvoir paraissait si absolu : le clergé lui-même avait participé à la corruption générale et les mœurs des plus considérables de ses membres se distinguaient à peine de celles des puissans laïques de l'époque. Pourquoi le christianisme n'avait-il pas arrêté le cours de ce désordre ? pourquoi n'en avait-il pas triomphé ? c'est que, par des circonstances que nous apprécierons mieux en examinant ce qui s'est passé ailleurs, il n'avait pu se séparer à tems d'un ordre politique, dont le principe lui était étranger, et qu'à l'origine il avait reçu mission de combattre et de détruire ; c'est, en d'autres termes, parce qu'il s'était arrêté, dans son développement, à la limite où les successeurs de César pouvaient seulement consentir à le recevoir.

L'Orient a bien porté la peine de l'impuissance dont le christianisme y a été frappé : lorsque les peuples qui avaient embrassé la foi de Mahomet vinrent envahir ses provinces, il se trouva sans force et incapable de résister à leur puissante impulsion. Sur toute la surface de cet empire, immense encore, tous les hommes faisaient le signe de la croix : mais ce symbole ne représentait aucun ordre, aucune puissance. Les chrétiens d'Orient, hors d'état de repousser l'agression qui les menaçait, ne pouvaient pas même espérer de s'incorporer leurs vainqueurs, de les soumettre à leur foi, car ils n'avaient qu'une foi languissante, et, à proprement parler, ils ne formaient point un corps, une société ; le paganisme et les vertus qui lui étaient propres avaient disparu de l'Orient, et le christianisme y était définitivement avorté.

Jusqu'ici, en examinant quel a été le sort du christianisme dans ses relations avec les pouvoirs qu'il trouva établis à sa naissance, nous ne nous sommes guère occupés que de l'Orient. Si nous avons commencé par exposer ce qui s'est passé dans ce pays, c'est d'abord parce qu'il a été le premier théâtre où le christianisme a figuré avec éclat, et où ses premiers progrès se sont accomplis, et ensuite parce que l'histoire des vicissitudes qu'il y a éprouvées, quant à la question qui nous occupe, peut servir à mieux faire comprendre le développement tout contraire que, heureusement pour l'humanité, il a eu en Occident.

Ici, dès l'origine, les circonstances sont différentes : à partir de l'adoption du christianisme par la puissance politique, c'est-à-dire, à partir de l'époque où, du point de vue où nous sommes placés, il y a lieu de s'occuper de la relation des deux sociétés, des deux hiérarchies, un fait se remarque d'abord; c'est la faiblesse de l'action du pouvoir impérial en Occident, jusqu'au moment très-rapproché où l'invasion des barbares vint y mettre un terme. Depuis la translation du siége de l'empire en Orient par Constantin, il suffit de jeter un coup-d'œil sur la succession des empereurs pour voir que c'est en effet seulement dans cette partie du monde romain que l'autorité impériale est forte, active, assurée. Au tems dont nous parlons, l'empire, considéré dans son ensemble, tend sans doute à une dislocation générale; dès-lors, il se présente comme une proie que doivent se disputer et se partager les ambitions personnelles que la force pourra favoriser accidentellement. Mais c'est en Occident, d'abord, que ces déchiremens, que ces luttes intérieures se manifestent.

A partir de Constantin jusque vers le milieu du cinquième siècle, époque où, par le fait, l'empire romain expire en Occident, on voit les empereurs de Constantinople se succéder régulièrement, et achever leurs règnes, en général assez longs, sans être menacés ou troublés dans la possession et l'exercice du pouvoir, par des tentatives d'usurpation. Pendant tout ce tems, enfin, la puissance impériale en Orient est toujours nettement et visiblement manifestée. Il n'en est pas de même en occident : les deux fils de Constantin, qui lui succèdent immédiatement dans cette partie de l'empire, commencent par s'en disputer la possession les armes à la main. Quelques années plus tard, celui des deux qui était demeuré vainqueur dans cette lutte est tué par Magnence, qui lui arrache l'empire. De là, jusques au règne d'Augustule, et si l'on en excepte celui de Valentinien I[er], l'Occident n'est qu'une arêne sanglante où des chefs de soldats viennent se disputer la puissance qui, par cette raison, ne peut parvenir à se fixer et à se développer dans aucune main. Durant la lutte, elle reste souvent indéterminée pour les peuples; il y a alors lacune dans son action, et lorsque ceux qui la possèdent viennent à l'exercer, leur objet est bien plutôt de se maintenir que de prendre l'initiative sur la société, et de la régler.

Nous n'aurons pas besoin de rapporter les faits qui caractérisent la situation différente à cet égard de l'Orient et de l'Occident, ces faits vous sont connus ; nous nous contenterons d'en appeler à vos souvenirs. Nous ne nous arrêterons pas non plus à en rechercher les causes; leurs conséquences seules, par rappport à la question que nous examinons, doivent nous occuper : or, ces conséquences sont faciles à saisir.

Les empereurs d'Orient, n'ayant rien à redouter pour leur existence et la sécurité de leur pouvoir, doivent nécessairement porter toute leur attention, toute leur activité sur le mouvement intérieur de la société, et particulièrement sur celui du christianisme, qui domine tous les autres. L'état précaire de la puissance impériale en Occident ne comporte pas qu'elle y ait cette action intime et continue. Aussi, à quelques exceptions près, y voyons-nous la société chrétienne, ou, si l'on veut, l'église, s'y développer en quelque sorte sur elle-même, par la seule impulsion du principe qui lui est propre. Tandis qu'en Orient presque tous les conciles, ceux au moins qui ont quelque importance, sont convoqués par l'empereur, dirigés par sa volonté, et sanctionnés seulement par son autorité, en Occident, au contraire, et pendant toute la durée de l'empire, c'est presque toujours la seule volonté spontanée des chefs de l'église qui détermine ces réunions ; c'est leur autorité seule qui y préside et qui fait recevoir leurs décisions.

Pour vérifier ce fait, il suffit de jeter les yeux sur la série des conciles tenus à Rome dans le cours des quatrième et cinquième siècles. Non seulement ces conciles se réunissent, procèdent à leurs travaux et font recevoir leurs décrets sans l'intervention des empereurs, mais encore on les voit souvent s'élever contre des conciles orientaux appuyés de toute l'autorité impériale, dans le tems même où les deux parties de l'empire sont soumises à un seul sceptre. C'est ainsi que, pendant le débat de l'arianisme, plusieurs de ces conciles cassent les décrets de ceux de l'Orient favorables à cette doctrine, et rétablissent les évêques déposés par eux et exilés par les empereurs.

A l'occasion de ces conciles de Rome, sur lesquels nous aurons à revenir, en les considérant sous un autre aspect, lorsque nous nous occuperons des progrès de la puissance papale, il y a ici un fait important à observer, et que l'on peut regarder comme un des signes les plus frappans de la faiblesse du pouvoir impérial en Occident : c'est qu'à partir de Constantin ce pouvoir n'y a plus de siége déterminé : Rome a cessé d'être la ville des Césars. Les écrivains catholiques, frappés de ce fait, n'ont pas hésité à dire que les em-

empereurs romains étaient retirés devant la majesté du trône de saint Pierre. Si, par cette expression, ils ont voulu dire que les empereurs ont effectivement, et avec la conscience d'une nécessité qui les pressait, cédé la place à une puissance qui s'élevait et dont l'ascendant les dominait, assurément cette expression est impropre, car, au tems où ce fait s'est passé, il est évident que l'idée qu'on peut aujourd'hui se former d'une puissance, et qu'on s'en formait surtout alors, ne pouvait s'attacher à la position où se trouvaient encore à cette époque les faibles successeurs de saint Pierre. Ce qu'il y a de certain pourtant, c'est qu'il est impossible de ne pas reconnaître aujourd'hui que cette separation a concouru providentiellement et d'une manière puissante à hâter le triomphe de la doctrine du Christ, soit en privant les empereurs de la force, de l'influence morales attachées au nom même de la ville appelée éternelle, de la ville dont le monde était accoutumé à recevoir ses lois, soit en permettant que cette force, que cette influence s'attachassent, graduellement et en se transformant, à la parole du pontife qui y représentait la loi nouvelle.

Mais bientôt la puissance précaire des empereurs en Occident, et toutes les chances pour elle de ressaisir son ancienne position et de s'y affermir, furent pour toujours détruites par un événement qui jusqu'à ce jour ne nous a guère été présenté que comme une horrible catastrophe, mais dans lequel, pourtant, il nous faut bien encore reconnaître un fait providentiel, qui a hâté au moins l'accomplissement du progrès nouveau que l'humanité était appelé à faire. Nous voulons parler de l'invasion des barbares. Ces peuples qui entouraient l'empire romain de toutes parts, et qui, dès le quatrième siècle, avaient fait sur son territoire de fréquentes excursions, s'y débordèrent d'une manière irrésistible, au commencement du cinquième; et, dans le cours de ce siècle, couvrirent de leurs établissemens, le Nord et l'Occident. Nous n'avons point à retracer les faits de cette invasion, il suffira de rappeler qu'à la fin du cinquième siècle, la Grande-Bretagne, les Gaules, l'Italie, l'Espagne, l'Afrique étaient devenues le domaine des barbares. Les victoires de Bélisaire et de Narsès, dans le siècle suivant, firent rentrer, il est vrai, une partie des provinces conquises sous l'autorité des empereurs d'Orient. L'Afrique et l'Italie furent dans ce cas; mais ce faible retour de la domination impériale en Occident, est ici sans importance. Les provinces d'Afrique allaient bientôt, et pour toujours, sortir de la sphère du christianisme, et quant à l'Italie, à peine venait-elle d'être soustraite au pouvoir des Goths, qu'elle rentra sous le joug des Lombards. Si quelques portions de ce territoire primitif de l'empire échappent à ces nouveaux conquérans, elles n'en subissent pas moins la loi de dissolution générale, et ne tardent pas à devenir des états à peu près indépendans dans les mains des chefs qui continuent à y commander au nom des monarques de Constantinople.

Ainsi, fut détruite par l'invasion des barbares, l'unité matérielle qui, de droit au moins, avait jusque là existé en Occident; le pouvoir politique qui avait succédé à celui des empereurs, s'y trouva morcelé en une foule de dominations incertaines, flottantes, qui pendant long-tems devaient rester sans racines dans la société au milieu de laquelle elles s'étaient établies. Ce changement, qui au moment où il se produit, ne se présente que comme un affreux bouleversement, mettait pour toujours l'église chrétienne, c'est-à-dire la société pacifique, à l'abri de l'envahissement dont la puissance unitaire et guerrière des empereurs, pouvait la menacer, et permettait au clergé, en le dégageant momentanément de toute influence étrangère, de préparer les élémens de l'ordre nouveau qui devait principalement sortir de son sein et mettre fin à ce chaos.

A dater des premiers tems du cinquième siècle, les empereurs avaient commencé à concentrer leurs forces et à reployer leur administration sur les provinces qu'ils pouvaient le plus espérer de défendre, laissant aux plus menacées, en les abandonnant, le soin de se préserver contre l'invasion, et de se règler intérieurement comme elles l'entendraient. Par suite de cet abandon successif, qui s'étendit bientôt à tout l'Occident, les évêques, qui se trouvaient déjà en possession de la direction des esprits et de la confiance des peuples, et qui depuis long-tems participaient à l'administration municipale, furent naturellement dès lors investis de tous les pouvoirs. Lorsque les barbares vinrent former des établiseemens sur le territoire de l'empire, le clergé était en quelque sortes par le fait, le dépositaire et le gardien des pays envahis. Cette position qui avait encore resserré le lien d'affection par lequel les peuples lui étaient unis, faisait de ses chefs les arbitres, les modérateurs naturels de la conquête, et lorsque les vainqueurs songèrent à se fixer définitivement dans les pays dont ils s'étaient emparés, ce fut avec l'église qu'ils eurent à traiter.

La plupart des nations envahissantes professaient, il est vrai, l'arianisme, et il semble que cette circonstance ait dû amoindrir de beaucoup sur elles le crédit du clergé occidental romain, qui, tout entier, était orthodoxe; mais ces peuples, nouvellement convertis au christianisme, n'étaient guère en état d'apprécier l'importance de la division qui, à cet égard, s'était établie entre les chrétiens. Le christianisme était encore pour eux une simple formule, et l'esprit de cette doctrine leur était à peu près complètement étranger. D'après ce que l'on sait de plusieurs d'entre eux, il est même évident qu'en se rangeant sous la bannière du Christ, ils avaient cru seulement adopter un Dieu qui leur donnerait plus de puissance à la guerre. Les affections militaires, les intérêts de la conquête, tenaient d'ailleurs beaucoup trop de place dans leur esprit pour qu'ils pussent songer à employer, d'une manière continue, leur activité, leur énergie, à faire triompher tout autre ordre d'affections et d'intérêts. Aussi, si l'on en excepte les Vandales d'Afrique, qui firent aux catholiques une guerre cruelle, ces peuples se montrèrent-ils beaucoup plus tolérans, à l'égard de la doctrine qui leur était opposée, que leurs habitudes violentes n'auraient pu le faire croire, beaucoup plus même que ne l'avaient été les ariens civilisés de l'empire, lorsqu'ils avaient disposé du pouvoir. Les Visigoths et les Bourguignons dans les Gaules, les Lombards en Italie, firent bien éprouver quelques persécutions aux catholiques; mais ces persécutions ne furent que passagères, et firent bientôt place à la tolérance. Les Ostrogoths, qui avaient précédé les Lombards en Italie, poussèrent même cette tolérance jusqu'au point de permettre aux vaincus de condamner publiquement dans des conciles la croyance des vainqueurs. On se rappelle la lettre qu'écrivait Théodat, un de leurs rois, à l'empereur Justinien, et dont le sens général était que Dieu ayant permis la pluralité des religions, il ne se croyait point le droit d'entreprendre de soumettre les peuples à une même foi. Ce n'est point dans le but, comme on l'a fait jusqu'à présent, d'exalter la sagesse du roi barbare, que nous rappelons cette lettre; car Dieu ne permet la pluralité des religions que lorsque les hommes

n'ont point encore le désir de l'unité et la force de l'établir. Le seul objet de cette citation est de montrer l'indifférence religieuse des peuples qui envahirent l'empire romain.

Indépendamment de cette indifférence qui permettait aux barbares de se rapprocher sans répugnance des évêques orthodoxes et de transiger avec eux, leur position leur faisait encore une nécessité impérieuse de ce rapprochement, de cette transaction, puisque ces évêques eux seuls connaissaient le pays envahi, ses ressources et ses mœurs, et qu'eux seuls, en communion d'idées, de sentimens et d'intérêts avec la population vaincue, pouvaient la déterminer à se résigner à sa condition, et à accepter le joug de ses nouveaux maîtres. Par suite de cette situation, les évêques, en acquérant des titres à la considération des vainqueurs, en acquéraient nécessairement de nouveaux à l'amour des vaincus, qu'ils protégeaient autant que de pareilles circonstances pouvaient le permettre, contre les violences et les dévastations de la conquête.

La position de l'Eglise se trouvait alors complètement changée; elle n'était plus, comme sous l'empire, l'humble sujette du pouvoir politique; liée envers lui à l'obéissance, soit par le souvenir de bienfaits reçus, soit bien plus encore par une habitude qui remontait à l'origine même de son existence publique. Dès-lors, elle commençait à vivre de sa vie propre, et, en servant d'arbitre entre les peuples et leurs chefs militaires, elle devenait une puissance. Cette position, il est vrai, était bien irrégulière, bien incertaine encore; mais le premier pas était fait : les autres ne pouvaient manquer de se faire.

Si l'arianisme avait eu peu d'importance au moment même de la conquête, il pouvait néanmoins, en s'enracinant et se perpétuant, exercer une influence funeste sur le sort de la société chrétienne. Indépendamment de l'effet que cette doctrine, par sa nature intime, pouvait avoir plus tard sur le règlement social, ce que nous pourrons avoir à examiner en nous plaçant dans un autre ordre d'idées, il est évident pour tout le monde qu'elle avait, au moins, dès-lors, le grave inconvénient de rompre l'unité de la croyance chrétienne. Aussi, les évêques catholiques employèrent-ils tous leurs soins à la détruire.

Parmi les peuples barbares qui avaient envahi les Gaules, les Francs, qui s'y étaient établis les derniers, étaient encore idolâtres, et se trouvaient les seuls dans ce cas. Les évêques entreprirent de les convertir, non seulement pour les rapprocher de la population vaincue, mais encore dans le but d'employer leur puissance contre l'arianisme qui, depuis long-tems déjà, avait été apporté dans l'est et dans le midi de la Gaule par les Bourguignons et les Visigoths. On sait avec quelle facilité Clovis, favorisé par les évêques catholiques de ces provinces, parvint à mettre fin à la domination des princes ariens qui y régnaient alors, et par conséquent à leur croyance, qui n'y avait point d'autre appui que celui de leur protection. Le même but fut atteint par la même sollicitude, bien que par d'autres moyens, au VI[e] siècle, en Espagne, et au VII[e] siècle en Italie. Dès-lors, l'arianisme se trouva détruit dans l'Occident tout entier, et si l'unité chrétienne n'y fut pas encore constituée politiquement, elle y fut au moins assurée comme doctrine.

Ainsi, par l'invasion des Barbares, non-seulement l'Eglise chrétienne en Occident acquit à l'égard de la puissance militaire une liberté de fait, qui devait lui servir d'acheminement à l'indépendance politique et régulière dont nous l'avons vue plus tard en possession; mais encore, au milieu de cette tourmente, elle se trouva appelée à passer de la contemplation à l'action, à se mêler aux événemens, à pénétrer dans la vie des peuples, à prendre enfin une existence sociale. Tels sont, Messieurs, les faits qu'il importe surtout de remarquer au milieu des désordres de la conquête, et de la confusion générale qui en fut la suite, principalement du sixième au huitième siècle. Toutes nos histoires sont remplies de gémissemens sur les pertes que l'humanité, que la civilisation éprouvèrent dans le cours de cette période. Aujourd'hui, il ne peut plus nous être permis de répéter ces lieux communs : la plainte, à ce sujet, devrait bien plutôt faire place dans nos bouches à l'hymne de grâce. En effet, rien n'a péri alors que ce qui devait périr, rien n'a été négligé que ce qui pouvait l'être sans danger. A l'approche des peuples barbares, nous voyons disparaître, il est vrai, les institutions, les mœurs, les arts, la philosophie, qui formaient les élémens de la civilisation romaine; mais il ne faut point oublier que cet édifice qui s'écroule est celui du paganisme, ou plutôt, ce qui est bien moins encore, celui de la critique du paganisme : ce qu'il ne faut point oublier surtout, c'est qu'à mesure que cette ruine se consomme, et grâce à la place qu'elle laisse libre, se développent graduellement les institutions, les mœurs, la poésie, et, s'il est permis de s'exprimer ainsi, la philosophie chrétienne, c'est-à-dire enfin l'élément progressif, le principe de vie qui devaient enfanter les sociétés modernes.

Jetons un moment les yeux sur l'Orient avant le tems qui a précédé son envahissement définitif par le mahométisme : là, rien ne périt de ce qui fait ici l'objet de nos regrets; la civilisation romaine s'y maintient dans presque tout son éclat, et lorsque après plusieurs siècles de séparation, les croisades eurent mis de nouveau en présence les deux parties de l'ancien empire romain, l'Occident, s'il ne fut pas touché, fut au moins frappé d'étonnement à la vue des merveilles de la civilisation orientale, tandis que l'orient, au contraire, parut reculer d'effroi et de dégoût à la vue de la rudesse de l'Occident. Et, cependant, de quel côté était la vie? De quel côté étaient la force et l'avenir? La suite l'a montré : nous avons vu ce qu'est devenu l'Orient, et nous voyons ce que nous sommes, nous, fils ingrats de ces tems, de ces institutions que nous nous plaisons à flétrir aujourd'hui sous les noms de ténèbres et de barbarie. Un tel rapprochement peut suffire, il n'a pas besoin de commentaire.

Du sixième au huitième siècle, les rapports de l'Eglise et de sa hiérarchie avec la société militaire et ses chefs ne présentent rien de fixe et de régulier : l'Eglise est à peu près indépendante, au moins quant au règlement de sa discipline intérieure et de son dogme. Mais cette indépendance ne s'appuie sur aucune base solide; elle n'est point encore le résultat d'une institution politique, et, à proprement parler, elle n'est due qu'au désordre général, et à l'indifférence des chefs militaires. Au huitième siècle, des relations plus suivies, plus intimes, s'établissent entre les deux puissances. Ici commence, pour ainsi dire, une nouvelle série de faits : nous nous en occuperons dans notre prochaine réunion.

Ce retour vers le passé est aride, sans doute. Nous sentons surtout, Messieurs, combien peu d'intérêt il doit vous présenter, à vous qui ne pouvez encore clairement comprendre le lien qui existe entre cette investigation et ce que nous aurons à vous dire dans la suite. Nous ferons donc tous nos efforts pour en sortir le plus promptement possible. Nous aussi nous avons hâte d'arriver à l'avenir; car c'est l'avenir qui nous occupe, et c'est sur lui surtout que nous voulons porter vos regards.